

1

(N^o 155.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 11 MARS 1843.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. DE LEHAYE, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Jules-Chrétien Thaden.

MESSIEURS,

Le sieur Jules-Chrétien Thaden, négociant à Gand, né à Emden (Hanovre), le 6 juillet 1804, demande la naturalisation ordinaire.

Le pétitionnaire, fils de parents très aisés, a quitté sa patrie en 1825, pour se livrer à l'étude du commerce ; en 1828, il se fixa à Anvers, et vint établir, en 1831, une maison de commerce à Gand ; en 1833, il épousa une dame de Gand, appartenant à une très bonne famille, il en eut plusieurs enfants tous nés dans cette ville.

Le sieur Thaden possède une fortune tout à fait indépendante, sa conduite tant privée que publique doit lui mériter, de l'avis des autorités consultées, la faveur qu'il sollicite.

Le rapporteur,
DE LEHAYE.

Le président,
DU BUS AÎNÉ.